

États financiers de

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 janvier 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de Fibrose kystique Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fibrose kystique Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 janvier 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 janvier 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits de ses sections sous forme de dons en espèces dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- de l'actif à court terme présenté dans les états de la situation financière au 31 janvier 2022 et au 31 janvier 2021;
- des produits des sections et de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos le 31 janvier 2022 et le 31 janvier 2021;



Page 2

- de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présenté dans les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos le 31 janvier 2022 et le 31 janvier 2021;
- de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 janvier 2022 et le 31 janvier 2021.

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 janvier 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.



Page 3

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A. K. S. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 31 mars 2022

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 janvier 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 194 \$	5 142 \$
Placements à court terme (note 2)	950	848
Débiteurs et autres actifs (note 3)	651	1 984
	<u>9 795</u>	<u>7 974</u>
Apports à recevoir (note 4)	158	160
Placements à long terme (note 2)	4 382	4 515
Immobilisations (note 5)	27	41
	<u>14 362 \$</u>	<u>12 690 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	608 \$	587 \$
Produits reportés	722	327
	<u>1 330</u>	<u>914</u>
Apports reportés à long terme (note 6)	228	265
	<u>1 558</u>	<u>1 179</u>
Actif net		
Dotations	94	94
Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé (note 9)	2 645	2 068
Non affecté	10 065	9 349
	<u>12 804</u>	<u>11 511</u>
Engagements (notes 9 et 12)		
	<u>14 362 \$</u>	<u>12 690 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____ *L. Riely* _____, administrateur

_____ *SM* _____, administrateur

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Sections	5 563 \$	5 294 \$
Don annuel	2 073	1 694
Contributions exemplaires et parrainage	1 339	1 754
Kin Canada	749	775
Autres (note 3)	1 394	2 020
Redevances	335	439
Legs	1 468	859
	<u>12 921</u>	<u>12 835</u>
Moins les frais directs des collectes de fonds	<u>2 515</u>	<u>2 035</u>
	<u>10 406</u>	<u>10 800</u>
Charges (note 11)		
Programmes		
Recherche	2 574	1 372
Soins de santé	1 094	730
Éducation et sensibilisation du public	1 696	1 682
Défense des droits et des intérêts	793	929
Autres programmes	67	28
	<u>6 224</u>	<u>4 741</u>
Autres		
Administration	1 263	1 513
Collectes de fonds	1 514	1 633
	<u>9 001</u>	<u>7 887</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous	<u>1 405</u>	<u>2 913</u>
Revenus de placement (perte)		
Intérêts, distributions et gains réalisés sur les placements	112	180
Variation du gain non réalisé sur les placements	(224)	4
	<u>(112)</u>	<u>184</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>1 293 \$</u>	<u>3 097 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives de 2021

				2022	2021
	Dotations	Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé (note 9)	Non affecté	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	94 \$	2 068 \$	9 349 \$	11 511 \$	8 414 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	–	–	1 293	1 293	3 097
Virement interfonds	–	577	(577)	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	94 \$	2 645 \$	10 065 \$	12 804 \$	11 511 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 293 \$	3 097 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	14	14
Amortissement des apports reportés à long terme	(14)	(14)
Diminution des apports reportés à long terme	(23)	(11)
Intérêts, distributions et gains réalisés sur les placements	(112)	(180)
Variation du gain non réalisé sur les placements	224	(4)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié aux activités d'exploitation		
Débiteurs et autres actifs	1 333	(1 041)
Apports à recevoir	2	(10)
Créditeurs et charges à payer	21	(425)
Produits reportés	395	8
	3 133	1 434
Investissement		
Variation nette des placements	(81)	161
Produit de la cession de placements	–	1 700
	(81)	1 861
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 052	3 295
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 142	1 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	8 194 \$	5 142 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

Fibrose kystique Canada (l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital social. L'organisme a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en avril 2012. L'organisme est le seul organisme non gouvernemental au Canada qui recueille des fonds destinés à la recherche sur la fibrose kystique et aux soins connexes. Depuis plus de 50 ans, l'organisme est le principal bailleur de fonds pour la recherche sur la fibrose kystique au Canada et il est aujourd'hui l'un des organismes de bienfaisance de premier ordre au pays; son principal objectif est encore de trouver un moyen de guérir la maladie.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le bénéfice.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada.

a) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés et les redevances sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus au titre d'une collecte de fonds qui n'est pas finie sont reportés jusqu'à ce que la collecte soit terminée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net de dotations.

Les revenus de placement affectés sont inscrits à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les primes d'assurance vie versées par les donateurs et dévolues irrévocablement à l'organisme, pour lesquelles ce dernier délivre des reçus aux fins fiscales, sont constatées comme des apports à recevoir et comme des apports reportés jusqu'à ce que les produits soient reçus; ces sommes sont alors inscrites à titre de produits.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie les dépôts bancaires, les certificats de placement garanti et les autres formes de placements à court terme qui arrivent à échéance dans les trois mois ou moins suivant la fin de l'exercice.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont par la suite évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction ait décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les placements financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont relevés et si l'organisme détermine qu'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations

Les achats d'immobilisations sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont amortis sur les durées de vie utile estimatives. L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est établi proportionnellement au nombre de mois d'utilisation. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

Les apports d'immobilisations, qui sont comptabilisés à leur juste valeur marchande à la date de l'apport, sont constatés comme des apports reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Aide gouvernementale

L'organisme a soumis une demande d'aide financière dans le cadre des programmes d'aide gouvernementale auxquels il est admissible. L'aide gouvernementale à l'égard des charges courantes est comptabilisée en produits au cours de l'exercice.

f) Ventilation des charges de fonctionnement général et des charges liées aux collectes de fonds

L'organisme classe ses charges par fonction à l'état des résultats. Il ventile certains frais en déterminant les clés de répartition adaptées et en les utilisant avec constance d'un exercice à l'autre. Les charges ventilées et les clés de répartition s'établissent comme suit :

- i) Les charges de personnel sont ventilées proportionnellement en fonction du temps que le personnel a consacré à chaque tâche.
- ii) Les charges au titre de la location, de l'entreposage, des technologies de l'information et de la téléphonie sont ventilées proportionnellement selon la même méthode que celle employée pour les charges de personnel.
- iii) Les charges de personnel et les charges au titre de la location engagées à l'égard des membres du personnel directement liés aux collectes de fonds et aux partenariats sont attribuées aux frais directs des collectes de fonds.

g) Apports reçus sous forme de services

De très nombreux bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisme chaque année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

2. Placements à court et à long terme

	2022	2021
Titres canadiens à revenu fixe ⁱ⁾	950 \$	848 \$
Fonds de placement à revenu fixe	4 382	4 515
	5 332 \$	5 363 \$

ⁱ⁾ Les placements à court terme ont un rendement à l'échéance allant de 1,37% à 2,02% (1,93 % à 2,45 % en 2021) et des dates d'échéance qui s'échelonnent entre mai 2023 et avril 2026 (entre avril 2022 et mai 2023 en 2021). Les titres à revenu fixe sont composés de certificats de placement garanti qui sont facilement convertibles en trésorerie.

3. Aide gouvernementale

L'organisme a déposé une demande en vue d'obtenir la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») et était admissible à recevoir 650 \$ (1 435 \$ en 2021) et 44 \$ (28 \$ en 2021), respectivement. Le SSUC et la SUCL ont été comptabilisées dans les autres produits. Les débiteurs et autres actifs comprennent des subventions gouvernementales à recevoir de 132 \$ (1 463 \$ en 2021) au titre des programmes de SSUC et de SUCL.

4. Apports à recevoir

L'organisme est le bénéficiaire d'apports de polices d'assurance vie, lesquels sont comptabilisés à la valeur actualisée, soit 158 \$ (160 \$ en 2021).

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives dont le coût s'établit à 138 \$ (138 \$ en 2021) et l'amortissement cumulé de 111 \$ (97 \$ en 2021). La charge d'amortissement pour l'exercice se chiffre à 14 \$ (14 \$ en 2021) et est incluse dans les charges d'administration de l'état des résultats. La valeur comptable nette au 31 janvier 2022 s'établit à 27 \$ (41 \$ en 2021).

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

6. Apports reportés à long terme

Les apports reportés représentent la portion reportée des placements sous forme d'apports de polices d'assurance vie, des apports relatifs à des charges futures ainsi que des apports visant des immobilisations.

	Solde au 31 janvier 2021	Amortissement et diminution	Solde au 31 janvier 2022
Assurance vie (note 4)	160 \$	2 \$	158 \$
Loyers reportés	64	21	43
Immobilisations	41	14	27
	265 \$	37 \$	228 \$

7. Facilité de crédit à vue

L'organisme dispose d'une facilité de crédit à vue renouvelable d'un montant de 550 \$. La facilité de crédit à vue renouvelable n'est pas garantie et porte intérêt au taux bancaire préférentiel. Aux 31 janvier 2022 et 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit à vue renouvelable.

8. Risques financiers

Les activités de l'organisme l'exposent à divers risques financiers, à savoir le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de taux d'intérêt. Le programme global de gestion des risques et les pratiques commerciales de l'organisme ont pour objectif de limiter toute incidence défavorable que pourraient avoir ces risques sur les résultats d'exploitation de l'organisme. La gestion des risques est assurée par l'équipe de la haute direction dans le cadre de politiques approuvées par le conseil d'administration. Il n'y a pas eu de changement dans les expositions au risque depuis 2021.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. L'organisme établit des budgets et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose de liquidités suffisantes pour satisfaire à ses obligations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

8. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

La principale source de produits de l'organisme, soit les activités de collecte de fonds, est influencée par les tendances économiques générales. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie, ce qui a conduit les gouvernements canadien et provinciaux à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La COVID-19 a eu une incidence sur les résultats d'exploitation de l'organisme en raison de la dégradation des conditions économiques et des mesures de confinement.

En réponse aux répercussions négatives de la pandémie sur les flux de produits de l'organisme et sur les flux de trésorerie correspondants, l'organisme a pris certaines mesures de réduction des coûts. L'organisme a également reçu des sommes aux termes de la SSUC et de la SUCL (note 3).

La COVID-19 devrait avoir une incidence négative sur les activités pendant une durée qui ne peut être raisonnablement prévue. Les conséquences opérationnelles et financières globales dépendront dans une large mesure de la durée de l'épidémie COVID-19, y compris de l'apparition éventuelle de nouvelles vagues, et pourraient dépendre d'autres facteurs qui ne sont pas encore connus à l'heure actuelle.

c) Risque de taux d'intérêt

La valeur des titres à revenu fixe augmente habituellement si les taux d'intérêt baissent et elle recule si ces taux s'apprécient.

9. Actif net – affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les soins de santé

L'actif net utilisé à des fins de recherche et pour les soins de santé aux termes d'affectations d'origine interne représente le montant des subventions qui ont été approuvées par le conseil d'administration et qui sera versé au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023, soit 2 645 \$.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2022

10. Subventions et bourses destinées à la recherche et aux programmes de soins de santé

Les charges liées au programme de recherche comprennent les subventions et les bourses de recherche, lesquelles se chiffrent à 1 260 \$ (158 \$ en 2021). Les charges liées aux soins de santé comprennent les subventions et bourses incitatives destinées aux programmes de soins de santé, lesquelles se chiffrent à 363 \$ (260 \$ en 2021).

11. Ventilation des charges

Le total des salaires et des charges liées au fonctionnement d'un montant de 6 912 \$ (6 518 \$ en 2021) a été ventilé comme suit :

Fonction	Charges de personnel	Occupation et autres	Total	
			2022	2021
Recherche	447 \$	86 \$	533 \$	477 \$
Soins de santé	685	41	726	483
Éducation/sensibilisation du public	1 217	153	1 370	1 443
Défense des droits et des intérêts	524	91	615	827
Administration	556	304	860	985
Frais liés aux collectes de fonds (directs et autres)	2 545	263	2 808	2 303
	5 974 \$	938 \$	6 912 \$	6 518 \$

12. Engagements

L'organisme a des engagements aux termes de contrats de location conclus pour les locaux qu'il utilise dans le cadre de ses activités. Les contrats de location expirent le 31 octobre 2026, au plus tard.

2023	571 \$
2024	553
2025	105
2026	81
2027	47
	1 357 \$

13. Information comparatives :

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.